

REGLEMENT DU JEU

"Menez l'enquête à l'abbaye de Cadouin"

DATE :

Le jeudi 4 août 2016 autour de l'abbaye et dans les rues du village de Cadouin.

Organisation : Association Au fil du temps - Place de l'abbaye - 24480 Cadouin - 05 53 57 52 64 –
asso@aufildutemps.com - SIRET 41781248400018

ASSURANCE :

Les organisateurs ont souscrit une assurance Responsabilité civile auprès de la MAIF n°2635401D mais déclinent toute responsabilité en cas de non respect des consignes élémentaires de sécurité. Nous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents tout au long du jeu et que le village est en grande partie piéton le 4/08/2016 mais qu'ils peuvent être amenés à se rendre sur des routes en circulation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont individuelles ou collectives et ne se feront que le jour même du jeu auprès du bureau d'accueil sur la place de l'abbaye. Les mineurs peuvent participer en étant accompagnés par au moins un adulte.

Chaque équipe doit s'inscrire en choisissant un nom inscrit sur le bulletin réponse.

DEROULEMENT DU JEU :

Les joueurs doivent répondre aux questions du livret Mystère à l'abbaye de Cadouin et compléter le bulletin-réponse pour participer au tirage au sort. Pour obtenir le code, permettant de reconstituer la phrase mystère codée et identifier le coupable et le mobile du vol de la relique, les joueurs doivent avoir identifié les 27 lettres en répondant aux questions des différentes stations d'accueil au cours de la journée. Le décodeur leur sera remis au bureau d'accueil sur présentation de leur livret dûment complété avec les 27 lettres mystères notées en fin de livret.

CHAQUE INSCRIPTION DONNE DROIT A RECEVOIR UN « KIT ENQUETE » COMPRENANT :

- le livret jeu et le bulletin réponse à détacher pour participer au tirage au sort
- des crayons
- des « bons à boire » pour la taverne de l'abbaye
- un « pass activités » de l'association Au fil du temps pour bénéficier de réductions sur les prochaines visites et activités proposées dans les sites de l'association

RECOMPENSE :

-1er lot : 1 appareil photo hybride OLYMPUS PEN E-PL7 + objectif 14-42 mm f/3,5-5,6 II R (500€) ainsi qu'un séjour de 8 jours et 7 nuits pour 4 personnes au Camping Les Jardins de l'Abbaye hors saison (avril, mai, juin, septembre, octobre)

-2eme lot : 1 imprimante photo 10x15 CANON SELPHY CP-1200 (120€) ainsi qu'un séjour de 3 jours et 2 nuits à l'Auberge de Jeunesse de Cadouin de février à novembre

-3eme lot : 1 appareil photo compact NIKON COOLPIX S33 Bleu + Sac à dos enfant (100€)

RESULTATS :

En fin de jeu, chaque joueur participant devra placer son bulletin dans l'urne. A l'issue du jeu un tirage au sort sera effectué le jeudi 4 août en soirée devant le bureau d'accueil par une main innocente pour désigner le vainqueur du 1er lot.

Le bulletin réponse devra être correctement rempli (nom, prénom et coordonnées du joueur). Seule la phrase mystère entièrement reconstituée (27 lettres) validera le coupon gagnant.

En cas de réponse incomplète ou erronée, un autre bulletin-réponse sera tiré au sort jusqu'à ce que le gagnant soit désigné.

Les autres lots seront ensuite tirés au sort de la même façon.

Les lots seront remis aux vainqueurs au cours du tirage au sort. En cas d'absence, le vainqueur sera contacté par les organisateurs pour recevoir son lot en mains propres ou par colis postal.